

Bulletin d'information municipale



Saint-René-de-Matane

Agriculture - nature - sylviculture

*Mai 2018
67^e édition*

Les activités du maire et de la directrice générale...
en journée et/ou en soirée –Mai 2018

- 7 mai :** Séance ordinaire du conseil – 19 h 30.
- 16 mai :** Séance ordinaire du Conseil de la MRC de la Matanie 20 h. **Maire.**
- 31 mai :** Comité intermunicipal d'élimination des déchets et Comité consultatif sur les équipements et infrastructures à caractère supralocal – 9 h - **Maire et DG**
-

**UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SE TIENDRA LE LUNDI 4 JUIN 2018 À 18H30**

**LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
SE TIENDRA LE LUNDI 4 JUIN 2018 À 19H30**



Mot du maire



Chers concitoyens et chères concitoyennes,

Voilà enfin le doux temps ! Nous sommes donc en mesure de laisser le dur hiver subi derrière nous.

Comme printemps rime avec projets, j'ai choisi aujourd'hui de vous parler des projets qui sont en route dans notre belle municipalité.

Au niveau de la voirie, il y aura amélioration du drainage dans les rues des Pins et des Bouleaux,

Concernant les eaux usées, la réfection de conduites sur divers tronçons est rendue nécessaire afin de conserver le bon état de notre réseau.

Pour le bâtiment abritant la mairie, c'est la réfection de la toiture qui sera effectuée.

N'oublions pas la relocalisation et le réaménagement de la bibliothèque au sous-sol de la mairie.

Le centre communautaire quant à lui, subira des travaux afin d'améliorer les espaces de rangement.

De plus, nous travaillons toujours afin d'obtenir le financement nécessaire pour l'achat de génératrices afin de pouvoir opérer notre centre des mesures d'urgence.

Également, des démarches ont été entreprises afin que la patinoire soit munie d'un fond en ciment afin de pouvoir en profiter en période estivale.

Comme vous pouvez le constater, les élus travaillent très fort au développement de la municipalité pour pouvoir offrir à ses citoyennes et citoyens la meilleure qualité de vie possible.

En terminant, je profite de l'occasion pour souhaiter, au nom de tous les élus, une très belle fête des Mères à toutes les mamans et une très belle période estivale.

Rémi Fortin, maire

Séance ordinaire du conseil - 3 avril 2018.

ACHAT DE JARDINIÈRES À SUSPENDRE – SECTEUR VILLAGE – SERRES DE LA BAIE À BAIE-DES-SABLES – SAISON ESTIVALE 2018

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

D'autoriser l'achat et l'installation de jardinières sur l'avenue Saint-René.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'achat de vingt-cinq (25) jardinières à suspendre, en paniers troués en broche, de 14 pouces de diamètre, avec lierre, et ce, au coût de vingt-sept dollars (27 \$) l'unité pour un total de six cent soixante-quinze dollars (675 \$) taxes en sus, excluant la livraison, chez les Serres de la Baie à Baie-des-Sables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

SERVICE DE NIVELAGE DE CHEMINS MUNICIPAUX – TRAVAUX DE VOIRIE – EXERCICE FINANCIER 2018

DE retenir les services de « Les Entreprises Georges Valois & fils », au tarif horaire de cent trente-cinq dollars (135 \$), taxes en sus, pour le service de nivelage de chemins municipaux dans le cadre des travaux de voirie 2018.

QUE la dépense est évaluée approximativement à vingt mille dollars (20 000 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-03, INTITULÉ « RÈGLEMENT SUR LES PROBLÈMES DE REFOULEMENT DES ÉGOUTS, D'INSPECTION PAR CAMÉRA ET SUR LE DÉGEL DE SERVICES D'AQUEDUC »

D'adopter le règlement numéro 2018-03, intitulé « Règlement sur les problèmes de refoulement des égouts, d'inspection par caméra et sur le dégel de services d'aqueduc ».

QUE le règlement numéro 2018-03 est déposé dans le Livre des règlements de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, à la mairie, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture de bureau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – EXERCICE FINANCIER 2018 – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – DÉPUTÉ DE MATANE

D'adresser une demande d'aide financière à M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux projetés suivants :

- Chemin du 14^e Rang sur une longueur de 1,6 km ; rechargement de gravier;
- Route Dufour : pose de béton bitumineux.
- Chemin du 10^e et 11^e Rang : Remise à niveau, rechargement de gravier

QUE les coûts de ces travaux sont évalués à environ quatre-vingt-dix mille dollars (90 000 \$), taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE QUÉBEC-MUNICIPALITÉS – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) – AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – 2, RUE DE LA FABRIQUE – SAINT-RENÉ-DE-MATANE

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire, situé au 2, rue de la Fabrique, Saint-René-de-Matane, est essentiel à la vie communautaire des aînés de Saint-René-de-Matane dans le cadre des activités sociales, récréatives, culturelles;

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire ne rencontre plus les normes en ce qui a trait à la finition intérieure des murs;

CONSIDÉRANT QUE la finition des murs intérieures existante est un combustible dangereux lors d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire ne possède pas d'endroits pour entreposer les tables, chaises ou autres articles nécessaire à leurs activités;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif d'avoir un centre communautaire sécuritaire et adapté aux besoins des aînés de la municipalité de Saint-René-de-Matane;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

DE déposer le projet « Agrandissement du Centre communautaire de la municipalité de Saint-René-de-Matane » dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (MADA).

QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

D'autoriser Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière Yvette Boulay à agir à titre de personne-ressource dans le cadre de cet appel de projet et à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tout document jugé utile et nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

MANDAT – M. MARCEL BANVILLE – ARCHITECTE – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) – AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – 2, RUE DE LA FABRIQUE – SAINT-RENÉ-DE-MATANE

De retenir les services professionnels de M. Marcel Banville, Architecte, au coût de cinq mille cinq cents dollars (5 500 \$), taxes en sus et ce, afin de réaliser les plans et devis nécessaires pour l'agrandissement du centre communautaire, tel qu'il appert à l'offre de services présentée par courriel en date du 3 avril 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Séance extraordinaire du conseil - 17 avril 2018.

ADJUDICATION DE CONTRAT – APPELS D’OFFRES SUR INVITATION ÉCRITE – RÉFECTION DE LA TOITURE – MAIRIE – 178, AVENUE SAINT-RENÉ – SAINT-RENÉ-DE- MATANE – PROGRAMME TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QU’une demande de soumissions sur invitation écrite a été adressée à sept (7) entreprises relativement au projet « Réfection de la toiture » - 178, avenue Saint-René – Saint-René-de-Matane;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissions ont été reçues, tel qu’il appert au procès-verbal d’ouverture des soumissions du 10 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Joyce Bérubé, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D’adjuger en faveur du plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Toitures AMH Ouellet Inc., le contrat concernant la réfection de la toiture de la mairie située au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane, pour la somme de quatorze mille cinq cents dollars (14 500 \$), taxes en sus, le tout conformément aux documents d’appel d’offres sur invitation écrite et à la soumission de cette entreprise, datée du 10 avril 2018.

QUE l’adoption de la présente résolution constitue le contrat liant les deux parties.

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à conclure et à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D’OFFRES PUBLIC – AMÉLIORATION DE DRAINAGE – RUES DES PINS ET DES BOULEAUX – PROGRAMME TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QU’une demande d’appel d’offres public a été publiée sur le site SEAO (Service Électronique d’Appels d’Offres) en date du 13 mars 2018 relativement au projet d’amélioration de drainage, rues des Pins et des Bouleaux;

CONSIDÉRANT QUE six (6) soumissions ont été reçues, tel qu’il appert au procès-verbal d’ouverture des soumissions du 10 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D’adjuger en faveur du plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction R.J. Bérubé Inc , le contrat concernant l’amélioration de drainage rues des Pins et des Bouleaux, pour la somme de quatre-vingt-douze mille deux cent trente-neuf dollars (92 239 \$), taxes en sus, le tout conformément aux documents d’appel d’offres public publiés sur le site SEAO et à la soumission de cette entreprise, datée du 10 avril 2018.

DE préciser que cette adjudication est conditionnelle à :

- L’approbation de la confirmation d’aide financière (TECQ);
- L’autorisation officielle du MDDELCC;
- L’accord de principe des diverses servitudes requises.

QUE l’adoption de la présente résolution constitue le contrat liant les deux parties.

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à conclure et à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-04, INTITULÉ « RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE »

M. le conseiller Roger Vaillancourt donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une prochaine séance du conseil municipal, le règlement numéro 2018-04, intitulé « Règlement sur la gestion contractuelle ».

QUE ce règlement a pour objet de prévoir des mesures pour l'octroi et la gestion des contrats accordés par la Municipalité, conformément à l'article 938.1.2 C.M. De prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ et de moins de 10 000 \$.

QUE les copies du projet ayant été distribuées aux membres du conseil municipal avant la présente séance.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

.....

Séance extraordinaire du conseil - 30 avril 2018.

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-04, INTITULÉ « RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE »

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par M. le conseiller Roger Vaillancourt lors de la séance extraordinaire du 17 avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement numéro 2018-04, intitulé « Règlement sur la gestion contractuelle » a dûment été déposé et présenté à la séance ordinaire du 17 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Roger Vaillancourt, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le règlement numéro 2018-04, intitulé « Règlement sur la gestion contractuelle ».

QUE le règlement numéro 2018-04 est déposé dans le Livre des règlements de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, à la mairie, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture de bureau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS – AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE – TETRA TECH QI INC.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane veut relocaliser la bibliothèque municipale au sous-sol de la mairie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités, sous-volet 2.5, Municipalités amies des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE suite à une première analyse du projet, la demande a été retenue pour l'octroi d'une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE des plans et devis doivent être réalisés par des professionnels;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'accepter l'offre de services professionnels en ingénierie de la firme Tetra Tech QI inc. pour un montant de douze mille huit cent soixante dollars (12 860 \$), taxes en sus, et ce, tel qu'il appert à l'offre de services présentée en date du 16 avril 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS – AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE – PLANS,
DEVIS ET SURVEILLANCE – GROUPE ARCHITECTURE MB INC. – M. MARCEL BANVILLE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane veut relocaliser la bibliothèque municipale au sous-sol de la mairie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités, sous-volet 2.5, Municipalités amies des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE suite à une première analyse du projet, la demande a été retenue pour l'octroi d'une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE des plans et devis doivent être réalisés par des professionnels;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Roger Vaillancourt, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'accepter l'offre de services professionnels en architecture préparé par M. Marcel Banville de la firme Groupe Architecture MB inc. pour un montant de quatorze mille six cent soixante-dix-huit dollars (14 678 \$), taxes en sus, et ce, tel qu'il appert à l'offre de services présentée en date du 16 avril 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

.....

La vie communautaire.....

Dimanche le 20 mai : Réunion des Chevaliers de Colomb.

Samedi le 26 mai : Soirée de danse du Club des 50 ans et plus – Centre communautaire

Dimanche le 27 mai : Brunch des Chevaliers de Colomb – Centre communautaire.

Jeux de société – Lundi p.m. et vendredi en soirée chaque semaine – Centre communautaire

Gym-Cerveau : Vendredi a.m. de chaque semaine – École. Pour infos : 418.566-2500, poste 2711.

La Cuisine collective : de la région de Matane offre des ateliers de cuisine. Pour infos : 418.562-7828.

Bibliothèque municipale de St-René-de-Matane

HORAIRE

Mardi 8h30 à 11h30

Jeudi 18h30 à 20h30

Samedi 9h00 à 12h00

Téléphone: 418-224-1339 / 418-224-3721



Comité des Loisirs de Saint-René-de-Matane

Le 25 avril 2018

Le Comité des Loisirs de Saint-René-de-Matane tient à remercier cordialement tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de nos événements.

Les bénévoles, les donateurs, les participants ainsi que les organisateurs sont très importants pour que se déroulent des activités de divertissement dans notre municipalité. C'est grâce à tout ce bon monde que nous continuons. Voir un sourire dans le regard des jeunes, voir des parents jasant ensemble... c'est cela notre récompense en tant que bénévoles.

Nous tenons à remercier particulièrement les donateurs suivants :

Semaine de relâche : Madame Sonia Labonté, pour le gâteau lors de notre souper hot-dog.

Pâques : Monsieur Rémi Fortin, maire et Madame Suzanne Gagnon pour l'achat des œufs de Pâques et le chocolat pour la chasse aux œufs.

Partie de sucre : Monsieur Jean-Charles Gagnon, Monsieur Pierre Fortin ainsi que Monsieur Gaétan Théberge, pour le sirop d'érable Monsieur Louis-Gérald Fortin et Madame Jocelyne Gagnon, pour leur aide à la préparation et à la distribution de la tire d'érable ainsi que Madame Sonia Labonté pour son aide lors de l'activité.

Nous tenons également à remercier tous les participants ainsi que la Municipalité de Saint-René-de-Matane pour votre soutien. C'est grâce à vous que nous avons le goût de continuer !

De plus, nous tenons à souligner les services de Madame Line Paquet, employée contractuelle du Codel, ainsi que l'aide de Monsieur Robin Ross et Madame Sonia Labonté pour leur contribution à la réussite de notre saison hivernale. Grâce à eux, les citoyens et citoyennes de Saint-René-de-Matane ont pu patiner cet hiver.

Du fond du cœur, le Comité des Loisirs de Saint-René-de-Matane vous dit "Merci"!



Pensée positive

*« Il n'y a pas de Wi-Fi en forêt mais je vous assure
qu'il y a une extraordinaire connexion ! »*

antepiusmag.com



COMMUNIQUÉ

À TOUTE LA POPULATION
DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE



Comme par le passé, il y aura une collecte spéciale de

“GROS REBUTS”

Le lundi 28 mai et le mardi 29 mai 2018

À compter de 8 heures (matin).

Ce service sera exécuté par Bouffard Sanitaire inc.

LES BRANCHES DEVRONT ÊTRE ATTACHÉES EN PETITS PAQUETS.

LES DÉBRIS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE DÉMOLITION, D'INCENDIE.

**LES CARCASSES D'AUTOMOBILES, LES PNEUS, LES HUILES USÉES
NE SERONT PAS RAMASSÉS.**

LES ORDURES MÉNAGÈRES NE SERONT PAS RAMASSÉES.

Recommandations aux citoyens pour faciliter la collecte :

- ↘ Placer les gros rebuts ou déchets volumineux près du chemin le plus tôt possible le matin ou la veille;
- ↘ Trier les rebuts recyclables (carton, métal, plastique, verre). Les mettre dans des piles distinctes en bordure du chemin, et ce, afin de favoriser la récupération;
- ↘ Ne pas déposer les rebuts dans des remorques. Ils ne seront pas ramassés.

Une municipalité propre, c'est un endroit où il fait bon vivre.

Et ça commence chez-soi... Que chacun se le dise!

Municipalité de Saint-René-de-Matane

ATTENTION ATTENTION ATTENTION



Votre Municipalité organise une collecte de pneus usagés.

(automobile et camionnette)

Le mercredi 30 mai 2018

de 9 heures à 16 heures

**Veillez apporter vos pneus usagés, sans les jantes,
sur le terrain de l'entrepôt à sel**

11, rue de la Fabrique, Saint-René-de-Matane.

**Les pneus usagés de tracteur, machinerie forestière
ou autre machinerie ne seront pas ramassés.**

Zuoi faire avec les restes de peinture?

La quincaillerie Rona et la Coop de Matane

les récupèrent.

Profitez de ce service...



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Budget 2017		Réalizations 2017		Total	Réalizations 2016
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
REVENUS							
Fonctionnement							
Taxes	1	919 376	924 174			924 174	819 808
Compensation tenant lieu de taxes	2	80 377	82 726			82 726	77 745
Quotes-parts	3						
Transferts	4	470 646	430 117			430 117	434 310
Services rendus	5	12 764	20 887			20 887	15 530
Imposition de droits	6	10 038	17 698			17 698	24 947
Amendes et pénalités	7	700	763			763	
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	4 500	16 406			16 406	16 891
Autres revenus	10	17 351	25 577			25 577	20 824
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	1 515 752	1 518 348			1 518 348	1 410 055
INVESTISSEMENT							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15		220 699			220 699	9 604
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20		220 699			220 699	9 604
	21	1 515 752	1 739 047			1 739 047	1 419 659
CHARGES							
Administration générale	22	318 873	324 800	5 656		330 516	365 441

Sécurité publique	23	210 913	217 703	757	218 460	183 037
Transport	24	353 003	248 268	96 735	345 003	342 206
Hygiène du milieu	25	245 155	235 796	136 641	372 437	6 692
Santé et bien-être	26	5 830	10 831		10 831	58 798
Aménagement, urbanisme et développement	27	72 129	60 078	1 200	61 278	44 158
Loisirs et culture	28	36 360	38 465	5 532	43 997	
Réseau d'électricité	29					
Frais de financement	30	273 489	108 112		108 112	112 741
Effet net des opérations de restructuration	31					
Amortissement des immobilisations	32		246 521	(- 246 521)		
	33	1 515 752	1 490 634		1 490 634	1 424 414
Excédent (déficit) de l'exercice	34		248 413		248 413	(-4 755)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

ANNÉE 2017

	Excédent de l'exercice	34	248 413
MOINS :	Transferts	15	<u>(- 220 699)</u>
			27 714
PLUS :	Amortissement des immobilisations	32	246 521
MOINS :	Remboursement de la dette		<u>(- 834 380)</u>
			190 797
MOINS :	Activités d'investissement à même les fonds (centre communautaire)		<u>(- 22 417)</u>
PLUS :	Affectation 2016 à 2017		<u>17 351</u>
SURPLUS			187 731